



Núméro de Révision: 004.0

Date de sortie: 03/13/2017

### 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE SF 7840 known as LOCTITE® NATURAL BLUE® BIODEGR</b>	<b>Numéro IDH:</b>	235502
<b>Type de produit:</b>	Nettoyant	<b>numéro d'item</b>	82249
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Votre contact:</b>	Téléphone: (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

NON CLASSIFIÉ. LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
Rien	Rien

#### PICTOGRAMME(S)

Rien

#### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	Non prescrit
<b>Intervention:</b>	Non prescrit
<b>Stockage:</b>	Non prescrit
<b>Élimination:</b>	Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
1-Méthoxypropane-2-ol	107-98-2	1 - 5

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

Numéro IDH: 235502

Nom du produit: LOCTITE SF 7840 known as LOCTITE® NATURAL BLUE® BIODEGR

## Composants non dangereux

Eau

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
<b>Ingestion:</b>	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Symptoms:</b>	Voir la section 11.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Utiliser les supports appropriés au matériel environnant.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Néant
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Aucun connu

### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Rincer avec de l'eau. Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Consulter la section 8.
<b>Stockage:</b>	Aucune méthode spéciale.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
1-Méthoxypropane-2-ol	50 ppm TWA 100 ppm STEL	Rien	Rien	Rien

<b>Remarques sur la conception des installations techniques:</b>	Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles.
<b>Protection respiratoire:</b>	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.
<b>Protection des yeux:</b>	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
<b>Protection de la peau:</b>	Gants étanches, résistants aux produits chimiques.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Bleu
<b>Odeur:</b>	Pin
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	10.6
<b>Pression de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	> 100 °C (> 212°F)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Gravité spécial:</b>	1
<b>Densité de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair:</b>	Ne s'enflamme pas.
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus rapide que l'éther.
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Soluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	4.65 %; 46.5 g/l
<b>Viscosité:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Néant dans des conditions normales de traitement.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Néant
<b>Produits incompatibles:</b>	Aucun connu
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Aucun connu

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

## Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	L'inhalation prolongée ou répétée de quantités excessives de buées ou vapeurs d'huile, peut irriter les voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau:</b>	Peut irriter la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Peut provoquer une irritation des yeux.
<b>Ingestion:</b>	Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
1-Méthoxypropane-2-ol	Oral LD50 (Rat) = 36 g/kg Oral LD50 (Rat) = 5.71 g/kg Oral LD50 (Rat) = 7.51 g/kg Oral LD50 (Souris) = 10.8 g/kg Oral LD50 (Lapin) = 5.3 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 13 g/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 54.6 mg/l Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 15,000 mg/l	Système nerveux central, Développement, Irritant

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
1-Méthoxypropane-2-ol	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

**Préparé par:** Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 03/13/2017

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.